L'AMPHITHÉÂTRE D'ARLES

HISTOIRE, ARCHITECTURE, ARCHÉOLOGIE, RESTAURATIONS

Vue aérienne du monument avant les restaurations des années 2000

L'amphithéâtre a été construit vers la fin du I^er^ siècle de notre ère, sur les pentes de la colline de la Hauture, au nord-est du théâtre. Il n'est pas axé sur la trame de la ville augustéenne. Sa construction est liée à l'extension urbaine de la fin du I^er^ siècle qui entraîna l'arasement du rempart augustéen au nord-est de la ville. Les vestiges de ce rempart et d'une tour qui ont été intégrés dans les maçonneries du sous-sol de l'amphithéâtre sont encore visibles aujourd'hui.

1 - Historique des recherches et des restaurations

a) L'amphithéâtre d'Arles de l'Antiquité tardive au début du XIX^e^ siècle

C'est certainement au cours du V^e^ siècle que l'abandon progressif des arènes a entrainé le début du pillage des matériaux de construction du monument et son occupation par des constructions parasites.

Après avoir servi quelque temps de carrière, ce qui a entraîné la disparition de la plupart des gradins et des niveaux supérieurs de l'édifice (attique et entablement du premier étage), l'amphithéâtre a été transformé en enceinte fortifiée par la fermeture de toutes ses arcades. Quatre tours ont été construites dans les axes du monument, sur l'extrados des arcades du premier étage. (Il n'en subsiste que trois aujourd'hui, les derniers vestiges de la tour sud ayant été arasés au XIX^{e} siècle).

L'arène et la *cavea* ont peu à peu été occupées par des constructions de toutes sortes (les contrats de vente des maisons au moment du dégagement des arènes décrivent, des pressoirs, caves, granges, étables, moulins, pigeonniers, une salle de spectacle,...). On connaît également l'existence de deux églises. Saint-Michel-de-l'Escale, qui fut l'église paroissiale des arènes jusqu'en 1617, était installée depuis le XIII^{e} siècle au premier étage de la galerie extérieure de l'amphithéâtre (dans la travée 45). Saint-Genès construite sur le troisième *maenianum* (travée 43), était un but de procession jusqu'au début du XIX^{e} siècle.

L'amphithéâtre sur une gravure de Jacques Peytret, 1686 (médiathèque d'Arles)

L'état du monument provoqua l'indignation des rois de France passant à Arles (François I^{er} en 1533 et Henri IV en 1609). Ils recommandèrent tous deux la démolition des maisons construites dans le monument. Mais rien ne fut fait à la suite de leur passage.

Aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, le monument a suscité de plus en plus l'intérêt des antiquaires, des voyageurs et des artistes. En 1665, une première description détaillée du monument est donnée par le père J. Guis dans sa "*Description des arènes ou de l'amphithéâtre d'Arles*". Les arènes ont dès lors souvent été représentées (la gravure la plus connue étant de J. Peytret en 1686). En 1735, la ville prit les premières mesures de protection du monument en interdisant la réparation des maisons en ruine. Cette mesure eut pour conséquence de réduire l'entretien de certaines parties du monument et d'accélérer sa dégradation.

A la fin du XVIII^{e} siècle, fut entrepris le déblaiement des arènes de Nîmes. Mais à Arles, c'est seulement en 1812, qu'un premier rapport propose le déblaiement des arènes, qui sont alors dans un état pitoyable (Rapport de Frézel, architecte voyer, concernant le désencombrement de l'amphithéâtre en janvier 1812). Le projet mit du temps à aboutir. La ville racheta quelques maisons dès 1818. Mais c'est seulement en 1823 que le déblaiement commença réellement.

b) Rachat des maisons, expropriations et travaux de déblaiement de 1823 à 1851

En 1824, sous l'impulsion du maire, le baron de Meiffren Laugier de Chartrouse, le déblaiement des arènes commença. Au départ, la ville finança seule les premiers achats de maisons et les démolitions mais les travaux n'avançaient pas vite. En 1825, la ville fit faire une nouvelle estimation des biens et fit dresser un plan parcellaire du quartier des arènes. Le budget restait assez faible, mais cette même année, 12 travées successives ont pu être malgré tout dégagées.

Progressivement les arènes devinrent un véritable chantier de démolition et la destruction des maisons mit parfois les maçonneries antiques en danger, certaines parties s'écroulèrent, causant des accidents mortels. La ville se rendit compte de la nécessité de restaurer l'édifice au fur et à mesure des démolitions. J.-B. Nalis puis G. Véran, les architectes de la ville, furent chargés de mener ces premiers travaux de consolidation, qui concernèrent essentiellement la reprise des arcades de la façade.

Fin 1827, 114 maisons furent vendues. Il restait alors encore 212 maisons à acquérir[1]. En 1830, la quasi-totalité de la surface intérieure des arènes était déblayée. Les matériaux récupérés lors des démolitions furent vendus et le tout venant fut utilisé pour la construction de la route Arles- Marseille. Il faut attendre la décennie suivante avec la reprise en main du chantier par un architecte des Monuments historiques pour que les blocs antiques en réemploi dans les constructions soient récupérés.

En 1840, l'amphithéâtre avait été classé sur la première liste des Monuments historiques. L'architecte Charles Questel fut chargé dès 1844 d'achever le dégagement des arènes et d'en aménager les abords, notamment par la démolition de certains immeubles jugés trop proches de la façade. Des fonds exceptionnels furent alors alloués à la ville. Pourtant, malgré les avis d'expropriation et le décret déclarant l'utilité publique des travaux en 1841 et 1847, les dégagements ne s'achevèrent qu'en 1851.

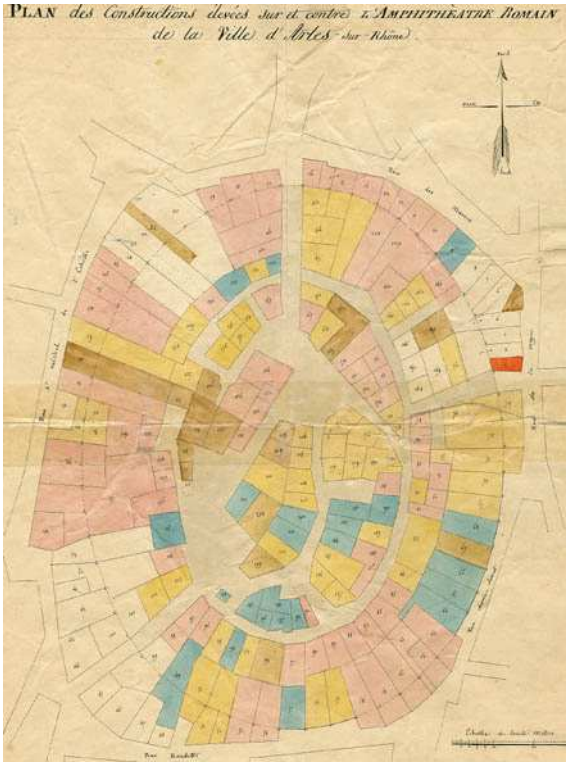

Plan cadastral de l'amphithéâtre en 1830
(archives départementales des Bouches-du-Rhône)

c) Les restaurations

— État du monument avant restauration

Deux sources essentielles nous indiquent l'état de l'amphithéâtre avant le début des restaurations : ce sont d'une part la maquette au 1/100e de l'amphithéâtre construite par Auguste Pelet (J. Durand, 1982-1983) vers 1830 et conservée au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye et d'autre part les relevés dressés par Ch. Questel avant le début des travaux.

1 Ce dernier nombre est celui de la totalité des maisons occupant l'amphithéâtre ; les 114 concernent une partie d'entre elles, aussi bien que celle rachetées par de mêmes délibérations pour le dégagement du théâtre antique voisin.

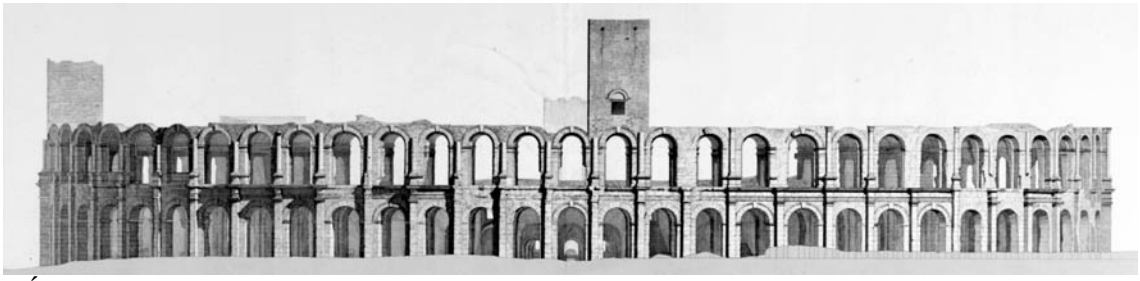

Élévation du côté ouest des arènes par Charles Questel en 1845 (médiathèque du Patrimoine)

Ces documents extrêmement précis permettent de mesurer l'ampleur des restaurations qui ont été poursuivies sur ce monument. Plus tard, les premières photographies prises lors de la Mission Héliographique Baldus en 1851, puis celles du photographe Dominique Roman vers 1862 et enfin les clichés datant des travaux de restauration de H. Révoil dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle donnent différents états de l'avancée des travaux.

— Les travaux (1845-1853) de Charles Questel

A partir de 1845, Ch. Questel, l'architecte des Monuments historiques déjà chargé de de la restauration de l'amphithéâtre de Nîmes, s'est consacré à la fin des travaux de dégagement, à l' aménagement des abords et à la restauration du monument. Les dernières maisons jugées trop proches du monument furent démolies. On acheva le déblaiement du sol de l'arène jusqu'au niveau du sous-sol antique. Une note de 1848 signale que le sol a été un peu trop abaissé et qu'il faut le rehausser. Certaines plaques inscrites du podium ont été retrouvées lors dès fouilles, d'autres ont été renversées et brisées lors des courses de taureaux. A l'automne 1848, Ch. Questel les fit remonter et les fit fixer au moyen de crampons.

A la périphérie des arènes, le niveau antique fut également dégagé jusqu'au substrat rocheux. Les dénivellations importantes entre le monument et les rues adjacentes avaient rendu nécessaire le réaménagement des abords des arènes (au sud-ouest, les rues sont situées 6 m au-dessus du sol antique et au nord, elles sont 5 m en-dessous).

Questel créa une plate-forme nivelée de 12 m de large autour de l'amphithéâtre, à l'exception du côté ouest où se trouve l'aqueduc. Dans cette zone, il demanda de "mettre le rocher bien à nu et de déblayer l'intérieur de l'aqueduc antique". La voûte de l'aqueduc fut consolidée. La plate-forme créée, pavée de galets, fut bordée de murs de soutènement surmontés d'une balustrade en fer. Ces constructions auxquelles vinrent s'ajouter la construction d'un perron devant l'entrée nord et la pose de grilles dans les arcades, ne furent achevées qu'à la fin de 1850.

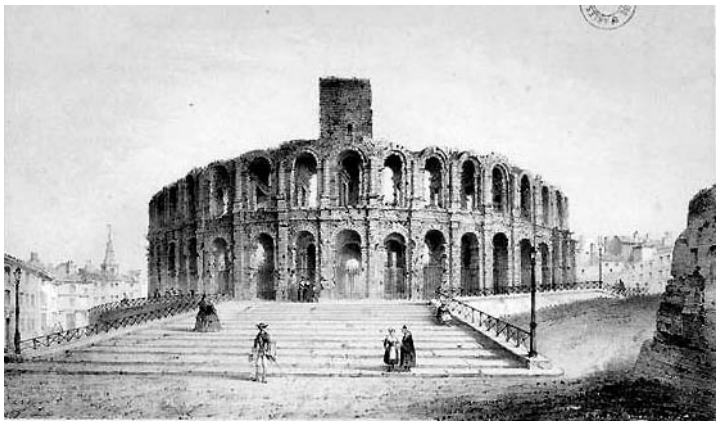

L'entrée nord de l'amphithéâtre en 1840 (médiathèque d'Arles)

Parallèlement aux travaux d'aménagement, des travaux de restauration furent menés sur le monument lui-même. Ils concernaient surtout les arcades la façade, la galerie extérieure au rez-de-chaussée et au au premier étage et les escaliers menant à la galerie d'entresol. Dans la *cavea,* les maçonnerie moellons soutenant les gradins et l'extrados des voûtes furent consolidées. Un projet de reconstruction des gradins ne fut pas accepté des Monuments historiques. En revanche, les blocs antiques en grand appareil retrouvés lors des démolitions sont reposés dans le monument. C'est le cas de nombreux gradins et des gardes-corps placés dans les travées 54 à 56.

— Période 1853-1861

Durant cette période, les travaux de restauration menés par Questel furent interrompus. En 1861, la ville entreprit des travaux visant à créer des places confortables lors des courses taurines. Sans consultation de la Commission des Monuments historiques, G. Véran fut chargé de la construction de quatre rangées de gradins sur la tribune ouest et des escaliers d'accès.

— Campagnes de travaux (1861-1900) menées par Révoil

L'architecte en chef H. Révoil fut chargé du monument à partir de 1860. Ses premiers travaux s'attachèrent à l'édification de deux vomitoires et à l'achèvement de la tribune ouest. L'état général du monument étant catastrophique, des subventions importantes furent votées. Elles permirent la consolidation des substructions de la *cavea,* la restauration de la tour Sarrasine (tour ouest), la reprise de l'extrados des voûtes du premier étage (démolitions de maçonneries, désherbage, et mise en place d'une chape en béton), la consolidation des grandes dalles et des linteaux du promenoir par des structures métalliques et la reprise des parements en moellons des galeries.

Fête donnée en l'honneur de Napoléon III dans les années 1860 (médiathèque d'Arles)

Fin 1876, H. Révoil présenta un nouveau devis pour la somme de 1 540 048,17 F pour la restauration complète de l'amphithéâtre. La totalité des travaux prévus ne fut pas acceptée par la commission, cependant ce fut le début d'une phase de restauration très intense.

Au cours des années 1880-1890, les voûtes rampantes sous le premier *maenianum* furent complétées, les quatre premières rangées de gradins furent déposées, reposées et complétées en grand appareil. Les rangées suivantes furent reconstruites en maçonnerie de moellons. Les entrées des vomitoires furent reconstituées. À partir de 1890. les parements et les voûtes des galeries intérieures et des montées d'escaliers furent restaurés. La galerie d'entresol fut en partie reconstruite (sur la moitié ouest).

— Campagnes de travaux (1901-1918) menées par J.-C. Formigé (père)

Les travaux définis par H. Révoil furent repris par J.-C, Formigé. Ils concernaient la réfection d'arcs, la consolidation de la galerie d'entresol, la restauration d'une quarantaine de piles en grand appareil, la réfection des escaliers menant à l'attique et la reprise du remplissage des reins de voûte de la galerie du premier étage. Les grands linteaux de la galerie furent repris par des armatures de fer. Certaines travées de la galerie extérieure furent reconstruites entièrement à neuf, y compris les grandes dalles en pierre du promenoir (notamment au sud-ouest de l'édifice).

Chapiteau du premier étage

A l'occasion de ces travaux, la plupart des chapiteaux des colonnes du premier étage disparurent et furent remplacés par des copies. Sur la façade reconstruite, les profils des moulures des blocs neufs furent seulement épannelés. Par ailleurs, certains profils de corniches restitués dans la galerie ne sont pas conformes aux profils d'origine.

— Campagnes de travaux (1919-1960) menées par J.-J. Formigé

Après la Première Guerre mondiale, les chantiers de Jean-Camille Formigé. furent repris par son fils Jean-Jules Formigé qui hérite des documents graphiques de son père. Les travaux de restauration et d'aménagement ne reprirent véritablement qu'entre 1935 et 1945, J.-J. Formigé (secondé par les architectes Chauvel et Van Migom) entreprit le rejointoiement de l'extrados des voûtes des 29 travées sud, la consolidation des grands linteaux, le déblaiement et le nettoyage des galeries et la consolidation des maçonneries dégradées, la continuation de la consolidation de l'étage souterrain et la mise en place de sanitaires.

Lors des bombardements de juillet 1944, deux travées au nord-est du monument furent détruites et une partie des gradins fut endommagée. Les structures furent remontées en récupérant les blocs effondrés. Pendant les années cinquante, peu de travaux ont été réalisés. Il faut toutefois signaler des sondages réalisés dans les souterrains de la partie nord-est de l'amphithéâtre en 1946 par F. Benoit et en 1950 par J. Latour.

— Campagnes de travaux (1980-1989) menées par J.-P. Dufoix

Entre 1987 et 1988 l'architecte J.-P. Dufoix entreprit la restauration de la travée 45 (réfection des parements en pierre de taille de la façade et du promenoir sur cette travée et restitution dans les parties hautes de l'entablement du premier étage). La faillite de l'entreprise de maçonnerie interrompit les travaux en cours, mais une restitution de l'entablement du premier étage fut finalement réalisée quelques années plus tard. Parallèlement aux travaux, une étude architectural du bâtiment a été menée par M. Fincker (Architecte I.R.A.A.-C.N.R.S.).

Fragment d'entablement du premier étage

d) Travaux et études postérieurs à 1989

Vestige du rempart antique conservé sous l'amphithéâtre

En 1998, des fouilles ont été menées par le Service Archéologique Municipale (M. Heijmans, J. Brémond et J. Piton) dans les parties souterraines du monument. Ces fouilles qui avaient pour but de déterminer le niveau du sol antique, ont obtenu un résultat similaire à celles menées par J.-B. Nalis au début du XIX^{e} siècle. Elles ont permis également une reconnaissance des vestiges de la tour et du rempart augustéens dans le sous-sol des arènes.

En 1998, l'architecte en chef A.-C. Perrot a élaboré une étude préalable pour la conservation, la mise en valeur et l'utilisation du monument dans le cadre du Plan Patrimoine Antique en P.A.C.A. Plusieurs campagnes de travaux se sont succédées alors sur le monument. Le suivi archéologique du chantier a été mené par S. Zugmeyer (architecte rattachée à l'I.R.A.A.). La première tranche de travaux a démarré en 2003 (travées 46 à 52), la seconde en 2005 (travées 34 à 45) et une troisième campagne commence en 2008. Les restaurations portent essentiellement sur la façade et la galerie extérieure du monument. (Consolidations par changements de pierres, ragréages, démolition des grandes dalles antiques du promenoir, remplacées par des dalles en béton armé).

2 - Description architecturale

a) Implantation du monument et abords

Le monument occupe le creux d'une dépression rocheuse orientée nord-sud. Deux possibilités s'offraient aux concepteurs : il était possible ou d'adosser directement la moitié sud de la *cavea* aux pentes du terrain naturel, ou de régulariser le terrain de façon à pouvoir construire un bâtiment dont la *cavea* reposerait entièrement sur des substructions (amphithéâtre à "structure creuse"). C'est cette dernière solution qui a été choisie. Le rocher naturel a été aplani au sud, alors qu'au nord-est, le thalweg a été remblayé.

L'implantation de l'amphithéâtre dans cet étroit vallon laisse peu de terrain de dégagement autour de la façade. Le sud du bâtiment est encaissé dans le rocher et autour de sa moitié nord, le terrain naturel est beaucoup plus bas que le niveau de sol du rez-de-chaussée. Ces inconvénients ont certainement entraîné dans l'Antiquité une série d'aménagements permettant l'accès des spectateurs au monument (escaliers, rampes, mur de soutènement...). Il n'en reste quasiment rien aujourd'hui.

Seul face à l'entrée ouest (travée 45), on distingue encore un massif de maçonnerie extrêmement dégradé, qui a souvent été interprété comme le vestige d'un escalier monumental aboutissant au pied des arcades. L'état actuel de ce massif, maintes fois restauré, ne permet plus aujourd'hui de se prononcer sur sa nature, il est cependant fort probable qu'un escalier ait existé à cet endroit.

b) Le sous-sol

Au sud et au sud-ouest, la galerie périphérique de l'amphithéâtre est fondée sur le rocher qui affleure au niveau du rez-de-chaussée ; le reste du bâtiment comporte un niveau de sous-sol composé de deux galeries annulaires et de pièces voûtées rayonnantes. La galerie bordant l'intérieur du mur du podium se développe sur la totalité de la circonférence de l'arène. alors que la seconde galerie s'interrompt brutalement contre le substrat rocheux au sud-ouest (sous les travées 34 à 45).

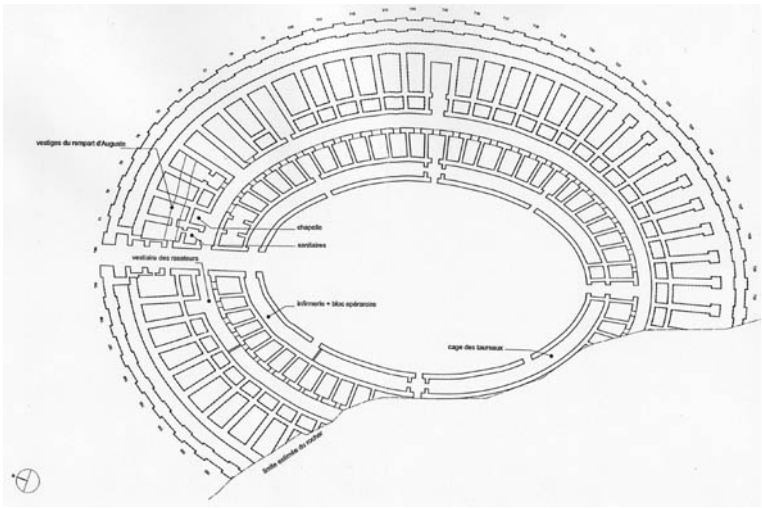

Plan du sous-sol de l'amphithéâtre (relevé A.-C. Perrot

c) Dimensions et plan

L'amphithéâtre d'Arles a un plan de forme elliptique. Son grand axe mesure 136,15m et son petit axe 107,45 m. Ce qui le place parmi les plus grands amphithéâtres du monde romain juste devant celui de Nîmes, son plus proche voisin. Ces deux amphithéâtres présentent de nombreuses similitudes, non seulement par leur taille mais aussi par leur plan et leur organisation interne. Ils pourraient tous deux avoir été réalisés par les mêmes concepteurs. L'amphithéâtre de Nîmes est cependant considéré comme plus tardif (fin I^{er} ou début du II^{e} siècle) en raison de nombreuses améliorations techniques dans sa construction.

La *cavea* de l'amphithéâtre d'Arles est divisée en 60 travées. La numérotation des travées utilisée dans l'Antiquité est invisible aujourd'hui. Elle aurait été observée par Jules Formigé "dans la galerie intérieure située à mi-hauteur de l'ordonnance inférieure" sous la forme de chiffres gravés superficiellement "sur la face des piliers de cette galerie situés côté rue". "Le décompte commence au sud et suit vers l'est". Le tracé de ces travées présente de nombreuses irrégularités, dues peut-être aux difficultés liées à l'implantation du bâtiment sur un terrain difficile. La conséquence des irrégularités dans le tracé est visible en façade où la largeur des arcades n'est pas constante mais varie de 3,37 à 4,67 m. Ces différences de largeur font varier le diamètre des arcs et par conséquent la hauteur des arcades.

N.B. Les différentes travées ont été numérotées de façon arbitraire lors des derniers travaux de restauration. La travée n° 1 est celle qui est située juste après la travée d'axe nord en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, la numérotation se poursuit dans le même sens jusqu'à la travée 60. Nous adoptons cette numérotation dans le présent article. Cependant, depuis le début du XIX^{e} siècle d'autres modes de numérotation ont été utilisés par les restaurateurs du monument. Ils peuvent prêter à confusion lors de la lecture des archives.

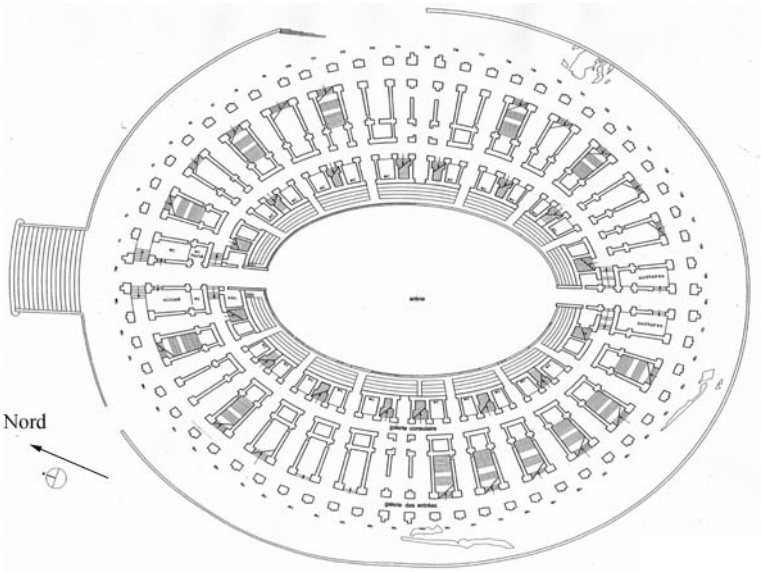

Plan du rez-de-chaussée de l'amphithéâtre (relevé A.-C. Perrot)

d) La façade et la galerie extérieure

La galerie extérieure et la façade sont construites en grand appareil de pierre de Fontvieille et de pierre des Baux. La façade était à l'origine composée de deux niveaux et d'un attique aujourd'hui disparu. Elle est percée sur chaque niveau par soixante arcades voûtées en plein cintre, correspondant aux soixante travées de l'amphithéâtre. Le rez-de-chaussée est rythmé par des pilastres d'ordre toscan, alors que les arcades du second niveau sont flanquées de colonnes engagées corinthiennes et surmontées d'un entablement corinthien dont seuls des fragments de la corniche sont conservés. L'entablement est rentrant entre les pilastres et les colonnes engagées.

Les entrées principales du monument, placées sur les travées d'axe sont soulignées par un décrochement plus important de l'entablement vers l'extérieur. Les arcades du premier étage étaient garnies de garde-corps moulurés dont quelques éléments, retrouvés lors du dégagement de l'arène au XIX^{e} siècle, ont été replacés dans les arcades situées au nord-ouest de l'amphithéâtre. La galerie extérieure comporte deux niveaux de circulation. Au rez-de-chaussée, le niveau de circulation actuel est sensiblement le même que le niveau de circulation antique.

Galerie extérieure en cours de restauration

Le sol du premier étage, est constitué de grandes dalles parallélépipédiques de 4,40 m de longueur moyenne traversant la galerie de part en part. Ces dalles sont incluses dans la maçonnerie des piles, ce qui les rend très sensibles aux mouvements de la maçonnerie. La structure de circulation du 1er étage constitue une faiblesse dans la construction, qui a entraîné la fracture et la chute de la plupart de ces dalles.

Lors de la conception de la galerie de l'amphithéâtre de Nîmes, un progrès technique a été réalisé en remplaçant les dalles par des voûtes beaucoup plus souples et moins sujettes à la rupture. Le couvrement de la galerie est constitué de voûtes en berceau orientées perpendiculairement à la façade, dans la continuité des arcades et s'appuyant sur des linteaux de grandes dimensions posés en travers de la galerie. Entre ces grandes voûtes, des voûtes plus petites, orientées parallèlement à la façade et situées au même niveau, couvrent l'espace situé à l'arrière des piles. Ces voûtes, dont les extrados sont souvent recreusés, servent de support aux escaliers menant à l'attique.

À Nîmes, le départ de ces voûtes a été placé plus bas, ce qui constitue une amélioration structurelle. Pour G. Lugli (1964-1965), cette disposition confirmerait une construction postérieure de cet amphithéâtre.

e) La *cavea.* et les circulations

Contrairement à la façade et à la galerie périphérique, l'ensemble des structures soutenant les gradins de la *cavea*, murs radiants, murs rayonnants et voûtes sont construits en opus *caementicium* avec des parements en *opus vittatum* pour les murs. Seuls les arcs des portes, les chaînages d'angles et les escaliers sont construits en grand appareil.

L'amphithéâtre était destiné à accueillir environ 20 000 spectateurs répartis sur 28 rangées de gradins dans le cas où on restitue un attique. Si on suppose que les gradins se poursuivent comme à Nîmes, jusqu'à la façade, on estime alors le nombre de rangées à 34. Ces gradins, dont seuls les premiers rangs subsistent, se répartissaient sur trois *maeniana*, et un attique accueillant les différentes catégories de spectateurs. D'après les calculs de Myriam Fincker, le premier *maenianum* pouvait recevoir 1 699 spectateurs, le second *maenianum*, 5 301 spectateurs. Le troisième *maenianum* accueillait 10 084 spectateurs alors que sur la plate-forme de l'attique, il restait la place pour environ 4 270 spectateurs. La circulation des spectateurs, de l'extérieur de l'amphithéâtre jusqu'à leur place dans les gradins, était organisé rigoureusement.

L'intérieur de l'amphithéâtre avant restauration, photo D. Roman, vers 1860 (Museon Arlaten)

La structure de la *cavea* est divisée en 60 travées correspondant aux 60 arcades de la façade. La distinction entre ces différents types de travées n'est pas visible depuis l'extérieur de l'édifice.

Plusieurs galeries annulaires réparties à tous les niveaux de l'amphithéâtre permettent de passer d'une travée à l'autre. Il existe trois types de travées courantes, que l'on peut désigner arbitrairement par A B et C. Elles se répètent dans la *cavea* suivant une alternance ABAC. Chaque type de travée permet d'amener les spectateurs vers une zone particulière des gradins. Les travées C destinées aux spectateurs les plus importants menaient directement, sans changement de niveau, au premier gradin de la *cavea*, situé juste au-dessus du podium, c'est-à-dire aux meilleures places.

Les travées B, destinées également à des spectateurs privilégiés, menaient après une seule volée d'escalier au niveau du premier gradin du deuxième *maenianum*. Les travées de type A conduisaient les autres spectateurs sur le deuxième *maenianum*, le troisième *maenianum* et l'attique. Ces travées par lesquelles passaient un plus grand nombre de spectateurs sont deux fois plus nombreuses que les autres.

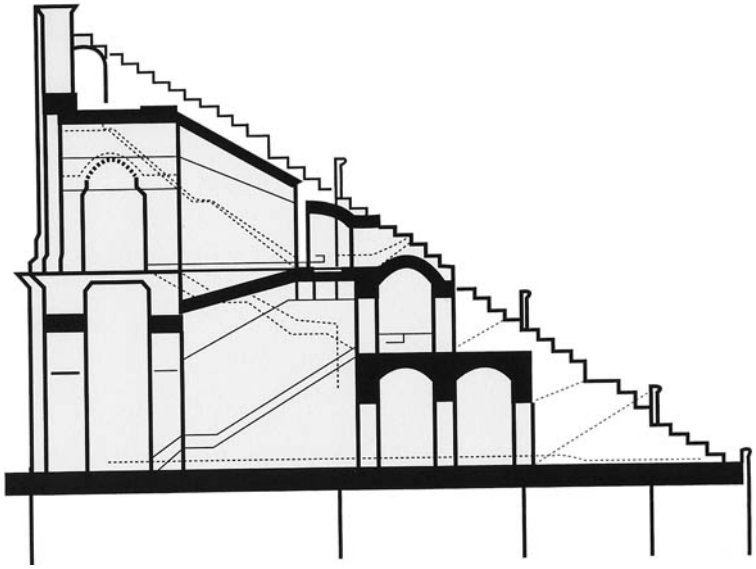

Coupe schématique des gradins et des circulations

Pour les spectateurs de marque, deux tribunes, situées sur les petits axes du monument, étaient ménagées dans les gradins. On y accédait par des escaliers indépendants. Un espace situé sous ces tribunes permettait un accès direct de la tribune vers l'arène par une porte placée dans le mur du podium. Il était également possible de descendre directement dans le sous-sol.

L'organisation générale de la *cavea* est très proche, à une moindre échelle, de celle de l'amphithéâtre flavien. Il semblerait en effet que la structure des amphithéâtres d'Arles et de Nîmes s'inspire largement de celle du Colisée ou d'un édifice inconnu qui leur aurait servi de modèle.

Des gradins antiques encore visibles aujourd'hui, très peu sont à leur emplacement d'origine. La plupart d'entre eux ont été trouvés lors des démolitions des maisons accompagnant le dégagement de l'arène et reposés sur la *cavea* par les restaurateurs. On ne distingue sur les éléments conservés que peu de vestiges d'inscriptions en dehors d'inscriptions lacunaires portées par certains gradins et par le chaperon du mur du *podium*, qui semblent indiquer 'emplacement de places réservées.

En revanche, on peut encore observer, gravés sur le parement vertical des gradins, des traits verticaux et des marques en forme de patte d'oie, délimitant des places d'une largeur de 40 cm. À Nîmes, des marques identiques se succèdent au rythme d'une patte d'oie toutes les cinq places.

f) Le podium et l'arène

Le mur du podium, construit en grand appareil et haut de 5,20 m comportait deux niveaux, séparés par un large bandeau en saillie. Ce bandeau porte encore des encoches qui servaient à encastrer les poutres d'un plancher recouvrant l'arène et sur lequel se déroulaient les spectacles. L'espace situé sous ce plancher et haut d'environ 2,20 m, servait de local technique lors de la tenue de jeux. Sous ce bandeau, le mur du *podium* est percé de huit portes communiquant avec la galerie du sous-sol bordant l'arène.

A l'intersection avec le grand axe nord, le mur s'ouvre, par une vaste baie voûtée en plein cintre, sur une galerie souterraine orientée nord-sud qui débouchait au nord de l'amphithéâtre bien au-delà de la façade. Une galerie similaire existe au sud de l'arène mais elle s'interrompt contre le substrat rocheux.

Au-dessus du bandeau, les blocs de grand appareil du mur du podium ont été recreusés sur une trentaine de centimètres de profondeur et le mur a été revêtu de grandes plaques de calcaire hautes de 2,38 m et recouvertes d'un chaperon mouluré. Ces plaques, qui semblent appartenir à un second état du *balteus* du podium, portent une inscription datée du début du II^{e} siècle se rapportant à un magistrat, C. Iunius Priscus, qui aurait notamment financé la construction du podium et des portes.

Inscription du mur du *podium*

La partie supérieure du mur du podium est, elle aussi, percée de dix portes communiquant avec les passages menant aux tribunes, avec la galerie intérieure du rez-de-chaussée ou avec la galerie du sous-sol. Ces portes qui appartiennent au premier état du mur ont été modifiées lors de la pose des grandes plaques inscrites.

L'arène, de forme elliptique, mesurait 69,26 m x 39,82 m. Le plancher qui la recouvrait et prenait appui en partie sur le bandeau à la base du mur du podium devait être repris sur un ensemble de piliers ou de poteaux répartis dans l'arène. Lors du dégagement de l'arène dans la première moitié du XIX^{e} siècle, aucun vestige de ces structures n'a été retrouvé.

g) La gestion de l'eau

Depuis la fin du XVII[e] siècle, le débat concernant la tenue ou non de naumachies dans les amphithéâtres d'Arles divise les savants. Les arguments de P. Véran permettent cependant, dès le début du XIX[e] siècle, de conclure à l'impossibilité de tels spectacles. La gestion des eaux dans le monument est donc longtemps restée un sujet d'étude et d'observation.

- L'évacuation des eaux pluviales

Le sous-sol de l'amphithéâtre d'Arles étant perméable, les concepteurs du monument ont choisi d'évacuer les masses d'eaux de pluie récoltées sur la surface de la *cavea* dans des puits perdus répartis dans les sous-sols du monument.

Pour évacuer l'eau du premier *maenianum*, une rigole court devant le premier gradin, elle évacue l'eau vers l'intérieur du monument au niveau de chaque vomitoire. Là, elle pénètre dans les maçonneries pour aboutir dans des puits perdus situés, une travée sur deux sous le premier *maenianum*. Des urinoirs situés dans les encoignures des escaliers des galeries rayonnantes se vident également dans ces puits perdus.

Le système d'évacuation des eaux des deuxième et troisième *maenianum* n'est pas connu. Pour l'attique, les eaux sont récupérées au niveau du palier de l'escalier d'accès et se déversent dans des canalisations verticales en grand appareil incluses dans l'épaisseur des murs. Ces descentes pluviales débouchent dans les murs des couloirs radiaux du rez-de-chaussée. Chacun de ces couloirs abrite deux déversoirs en cul-de-four. De là, l'eau s'écoule dans la galerie et s'infiltre directement dans le sol.

- L'adduction d'eau

Le seul vestige indiquant une adduction d'eau dans le bâtiment est un bassin situé à l'extérieur du monument contre la travée 35. Le bassin a été découvert en 1920, à la suite d'un effondrement de la voûte de l'aqueduc. Un article du *Forum Républicain* du 11 décembre 1920 relate l'incident : "Ces travaux de réfection ont amené la découverte d'un bassin contigu à la portion de voûte de l'aqueduc reconstruite. A l'origine ce bassin était à découvert et affleurait le sol ; il mesure environ 6 m de longueur sur 1 m à 1,50 m de largeur et 1,50 m de profondeur. Les parois sont constituées par de grandes dalles de champ et d'une seule pièce : elles butent, d'une part, sur les piédroits de l'aqueduc et d'autre part, aux fondations des deux pilastres de la porte extérieure, à l'extrême sud des arènes".
Pour l'architecte G. Véran qui a suivi les travaux, "le bassin a été construit postérieurement aux arènes, mais rendu nécessaire par les besoins ultérieurs de leur fonctionnement".

Le bassin a été remis au jour et relevé en juillet 2003 (S. Zugmeyer, 2003). L'étude a démontré que ce bassin a connu deux états successifs. Dans son premier état de construction soignée, le bassin est rectangulaire (2,32 m x 1,26 m), son fond est directement creusé dans le rocher et dans les blocs de fondation de la pile 35-36. Ses parois sont formées par quatre grandes dalles monolithiques en calcaire posées en débit. L'alimentation en eau provenait de l'aqueduc l'intermédiaire d'une canalisation en plomb. Il n'y a pas de trace d'une quelconque évacuation. Il faut supposer que l'eau disparaissait en s'infiltrant dans le rocher. Dans un deuxième temps, sans doute pour augmenter le débit dans le bassin, deux larges ouvertures ont été créées dans l'aqueduc au sud et au nord. Cet aménagement, daté du III[e] ou IV[e] siècle, s'apparente à une dérivation de l'aqueduc au travers du bassin. La construction en est peu soignée. Il est possible que ce bassin, du moins dans son premier état, ait été contemporain du fonctionnement de l'amphithéâtre.

3 - L'amphithéâtre au cours de l'Antiquité tardive

L'étude numismatique menée par G. Depeyrot en 1983 laisse à penser que les souterrains de l'amphithéâtre ont été occupés au cours de l'Antiquité tardive. Cette hypothèse semble être confirmée par la découverte, en 1998-1999, d'un lot de céramique homogène datable du V^{e} siècle apr. J.-C. ; ce lot a été observé lors d'un sondage effectué par M. Heijmans au niveau de la travée 15 au sein d'un remblai du XX^{e} siècle. Certes ces céramiques ne sont pas en place mais il est probable qu'elles ne proviennent pas de très loin. Pour M. Heijmans, "cette découverte confirme la possibilité d'une occupation des souterrains de l'amphithéâtre durant l'Antiquité tardive, dont l'extension et l'importance nous échappent actuellement, mais qui n'est pas sans rappeler l'occupation des alvéoles du cirque".

Texte de Stéphanie Zugmeyer, extrait de *Arles, Crau, Camargue (carte archéologique de la Gaule)* p. 273-283 / Marie-Pierre Rothé et Marc Heijmans. - Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2008. - 906 p. : ill. ; 30 cm. - (Index, bibliographie).

Pour faciliter la lecture de l'article, toutes les sources et références en ont été omises. Si besoin, elles peuvent être consultées sur l'ouvrage imprimé, notamment à la médiathèque d'Arles, ou demandées au service du patrimoine à l'adresse suivante : a.lemaire@ville-arles.fr

Reproduction autorisée avec la mention “Site patrimoine de la ville d’Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : patrimoine@ville -arles.fr